

6.- LE FONCTIONNEMENT DES CONTRATS CONFIES A LA SEM TAM

Le contrat de DSP

MONTPELLIER AGGLOMERATION

➤ **DECIDE :**

- ✓ le tracé des lignes,
- ✓ le service (horaires fréquence),
- ✓ les tarifs,
- ✓ les investissements :
 - achats bus,
 - voirie bus (couloirs bus et arrêts),
 - construction tramway (y compris les rames),
 - bâtiments.

➤ **CONTRÔLE :**

- ✓ la bonne exécution du contrat DSP,
- ✓ la bonne gestion de la SEM.

➤ **PAIE :**

- ✓ les investissements,
- ✓ la contribution forfaitaire annuelle.

➤ **DESIGNE :**

- ✓ les élus administrateurs de la SEM,
- ✓ le Président de la SEM.

LA SEM TaM

➤ **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION** (élus et partenaires privés)

- ✓ **DESIGNE** le Directeur Général,
- ✓ **VOTE** le budget de fonctionnement et l'arrêté des comptes,
- ✓ **CONTRÔLE** la bonne gestion de la SEM.

➤ **LE DIRECTEUR GENERAL** a le pouvoir exécutif.

- ✓ Il recrute le Groupe de Direction.

➔ AVEC LE GROUPE DE DIRECTION, le Directeur Général :

DECIDE :

- la mise en place des moyens humains et techniques,
- les petits investissements
(informatique, machines, véhicules de service, etc.),
- le budget de fonctionnement.

GERE :

- la bonne exécution des transports suivant le contrat DSP.

PAIE :

- le fonctionnement du réseau,
- les petits investissements.

• ENCAISSE :

- les recettes des clients,
- la contribution forfaitaire annuelle.

ESQUISSE DU COMPTE TRANSPORT DE MONTPELLIERAGGLOMERATION

MOYENNE PAR AN SUR LES 10 DERNIERES ANNEES (en millions d'euros)

Nota : construction de 2 lignes de tramway (35 kms d'infrastructures + bâtiments
+ systèmes + matériel roulant)

DEPENSES	Investissements	tramway	110 M€
		bus	2 M€
	Fonctionnement	contribution forfaitaire	34 M€
		et tarification sociales	
		et scolaires	
	TOTAL		146 M€

RECETTES	Versement transport	54 M€	
	Subventions Etat / Région / Département	16 M€	
	Budget général Agglo	76 M€	
	TOTAL		146 M€